

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 12-11-01009018

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°32 du 4 octobre 2001 – 1 page

COLZA

Stade : 3 feuilles à 10 feuilles

Limaces
On constate encore des dégâts dans les dernières parcelles levées.

Tenthrèdes
Les températures élevées du début de semaine ont favorisé l'activité des adultes et des larves. Pour le moment aucune intervention n'est à réaliser car les populations de larves restent beaucoup plus faibles que l'an dernier.

Pucerons verts
Les populations ont augmenté et se sont généralisées. Les semis de mi-août ont dépassé le stade de sensibilité (6 semaines après la levée). Restez vigilant sur les semis plus tardifs en effectuant un comptage. Seuil d'intervention : 20 % de plantes porteuses.

Désherbage de rattrapage anti-graminée
Pour éviter un étiolement du colza, il est souvent nécessaire d'effectuer un traitement de rattrapage. Le choix du produit sera entre autres orienté par la présence de graminées résistantes aux anti-graminées foliaires. Dans ce cas il est préférable de choisir un produit racinaire à base de propyzamide. En absence de résistance, les anti-graminées foliaires sont entièrement satisfaisants.

CEREALES

Stade : Semis en cours. Les premières parcelles d'orge sont au stade une feuille.

Pucerons
Ils sont nuisibles à l'automne en tant que vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO). Dès la levée, une observation régulière des parcelles non traitées Gaucho doit être réalisée afin de se positionner vis-à-vis du seuil d'intervention qui est de 10 % de pieds porteurs.
Situation actuelle : toutes les parcelles avec repousses de céréales présentent une attaque assez importante. Les pucerons ailés relativement fréquents nous indiquent que la migration en provenance du maïs est en cours.

Céréales
Attention aux pucerons.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.83
Fax 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur gérant :
D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n°23145AD
ISSN n°1254.6372

Tarifs : Courrier : 350 F
Fax : 320 F





